FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
SORBITOL POWDER

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	SORBITOL POWDER
Numéro du produit	20493
Synonymes; marques commerciales	MERISORB 200, NEOSORB P 20/30, MERISORB SD 250, NEOSORB P 30/60, NEOSORB P 60W, NEOSORB P 20/60, NEOSORB P 20/60 PHARMA, NEOSORB XTAB 300S, NEOSORB P 60, MERISORB 300
Indications sur l'enregistrement REACH	Ce produit n'est pas classé dangereux, les données de cette fiche sont transmises à titre d'information. exempté – annexe IV exempté par article 2(7)
Numéro CAS	50-70-4
Numéro CE	200-061-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Additif de nourriture / alimentation Pharmaceutique Produits de beauté Applications industrielles diverses Sweetener

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	20493

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Non Classé

SORBITOL POWDER

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 200-061-5

Mentions de danger NC Non Classé

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit SORBITOL POWDER

Indications sur l'enregistrement REACH Ce produit n'est pas classé dangereux, les données de cette fiche sont transmises à titre d'information. exempté – annexe IV exempté par article 2(7)

Numéro CAS 50-70-4

Numéro CE 200-061-5

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souille ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Les poussières peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Diarrhée.

Contact oculaire Des particules solides piégées derrière les paupières peuvent provoquer des lésions par abrasion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée.

SORBITOL POWDER

Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Agents chimiques en poudre. Mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Eviter la formation et la dispersion de poussières. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Enlever le déversement avec un aspirateur ou collecter avec un balai et une pelle, ou assimilé. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter tout déversement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Mettre les conteneurs et l'appareillage de transfert à la terre pour éliminer les étincelles provenant de l'électricité statique. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter le contact avec des oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SORBITOL POWDER

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de poussières. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins > 8 heures. Caoutchouc nitrile. Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.11 mm. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m3. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à particules, type P1. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Poudre pulvérulente. Crystalline powder.

Couleur Blanc/blanc cassé.

Odeur Sans odeur.

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

pH pH (solution diluée): 5.4 - 5.7 @ 50% pH (solution diluée): 6 - 7 @ 100 g/l

SORBITOL POWDER

Point de fusion	~96°C
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100°C
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 125 g/m³
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	~ 0.45 - 0.86
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	log Pow: -2.2
Température d'auto-inflammabilité	>400°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non disponible.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moleculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

SORBITOL POWDER

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Oxydants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

SORBITOL POWDER

Danger par aspiration	Pas d'information disponible.
Inhalation	Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Diarrhée.
Contact cutané	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.
Contact oculaire	Des particules solides piégées derrière les paupières peuvent provoquer des lésions par abrasion.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: -2.2

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

SORBITOL POWDER

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

SORBITOL POWDER

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
FBC: Facteur de bioconcentration.
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
LE50: limite d'exposition 50
hPa: Hektopaskal
LL50: Lethal Chargement cinquante
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
Un appareil respiratoire autonome: SCBA
STP Stations d'épuration
COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	04-02-20
Numéro de version	6.001
Remplace la date	22-01-20
Numéro de FDS	20493

SORBITOL POWDER

Statut de la FDS	Approuvé.
Signature	Jitendra Panchal